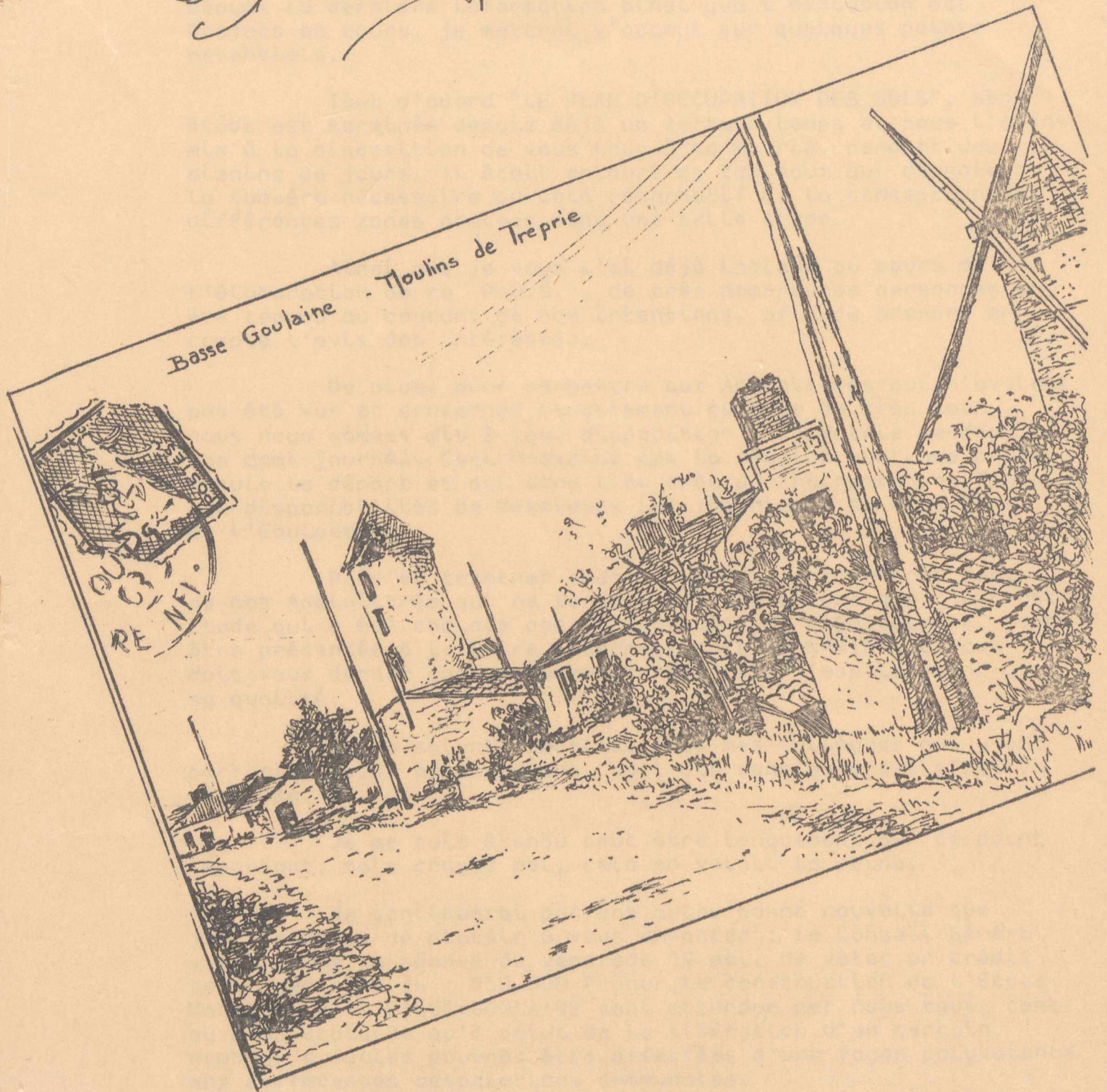


Basse-Goulaine



juin 1978

E D I T O R I A L
----*--*--*--*--*

Avant de laisser à chacun des Responsables de Commissions, vous présenter les résultats du travail effectué depuis la dernière information ainsi que l'évolution des Projets en cours, je mettrai l'accent sur quelques points essentiels.

Tout d'abord "LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS", son étude est terminée depuis déjà un certain temps et nous l'avons mis à la disposition de vous tous à la Mairie, pendant une dizaine de jours. Il était entouré de tableaux qui donnaient la lumière nécessaire au côté rébarbatif de la conception des différentes zones admises dans une telle étude.

Ainsi que je vous l'ai déjà indiqué au cours de l'élaboration de ce P.O.S., de très nombreuses personnes ont été tenues au courant de nos intentions, afin de prendre en compte l'avis des intéressés.

De plus, pour permettre aux Administrés qui n'avaient pas été vus et concernés directement ou même de très loin, nous nous sommes mis à leur disposition à la Mairie pendant une demi-journée. Ceci n'exclut pas la réunion publique prévue depuis le départ et qui aura lieu très prochainement en fonction des disponibilités de Messieurs les Ingénieurs du Ministère de l'Équipement.

Pour en terminer avec ce P.O.S., j'informe ceux de nos Administrés qui ne le savaient pas encore que c'est notre Étude qui a été choisie par le Ministère de l'Équipement, pour être présentée à la Foire internationale de NANTES, ce qui doit vous donner une certaine tranquillité d'esprit quant à sa qualité.

Qu'en soient remerciés tous mes Collègues qui y ont participé aussi efficacement, ceci dit sans auto-satisfaction déplacée.

Je me suis étendu peut être longuement sur ce point important, mais croyez moi, cela en valait la peine.

Je continuerai par une autre bonne nouvelle que j'ai beaucoup de plaisir à vous annoncer : Le Conseil Général vient, dans sa séance du vendredi 19 mai, de voter un crédit complémentaire de : 550.000 F pour la construction de l'École Maternelle de BASSE-GOULAIN tant attendue par nous tous, tant au plan scolaire qu'à celui de la libération d'un certain nombre de salles pouvant être affectées d'une façon polyvalente aux différentes associations communales.

Ce ne fut pas sans difficultés, mais le bien-fondé de ce projet que nous n'avons pas manqué d'exposer aux différentes Administrations de tutelle ou services publics, a été reconnu et nous les en remercions.

.../...

Je terminerai en vous prévenant que, très bientôt, seront "attaqués" les travaux de rajeunissement du Bourg, ceux de la Rue Busson Billault allant jusqu'à la Grand'Ouche, avec feux tricolores au carrefour Route des Landes de la Plée / Champagnère.

Ce programme se complètera par la consolidation de la façade Ouest de l'Eglise qui présente dans son état actuel, un danger de plus en plus évident.

Pour ce qui est du Budget 1978 - 1979, autre sujet très important qui nous concerne tous, je laisserai à Monsieur DROUET, Adjoint aux Finances, le soin de vous en présenter les lignes principales ainsi que la justification que l'on vous doit de l'augmentation qui fut nécessaire.

LE MAIRE,

Paul BOUIN

=====

COMMISSION DES FINANCES
--*-*-*-*-*-*-*-*-*-*

Le Budget Primitif de 1978 ayant été approuvé à l'unanimité lors de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 14 avril 1978, nous pensons nécessaire de vous le présenter :

- par commission pour les dépenses de fonctionnement
- par action pour les dépenses d'investissements

Il est certain que ces dépenses sont récapitulatives mais nous ne pouvons sur un bulletin municipal vous les détailler par chapitre.

A noter également que ces dépenses sont couvertes :

- pour le fonctionnement par des recettes et subventions
- pour les investissements par des recettes, subventions et emprunts

.../...

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENTS	
COMMISSIONS	DEPENSES	ACTIONS	DEPENSES
ADMINISTRATION GENERALE	2.278.507	-Rembours ^{ts} d'emprunts	250.540
		-Achat matériel scolaire	21.000
		-Acquisition matériel	
		Transport & entretien	80.000
VOIRIE (Entretien)	281.600	-Acquisition de terrains	50.000
		-Restauration Eglise	
		Paroissiale	400.000
BATIMENTS COMMUNAUX	103.500	-Construction local	
		(Terrain de foot-ball)	15.000
		-Construction d'un pont	
		(canal bas du Bourg)	48.500
URBANISME & ENVIRONNEMENT	14.500	-Réfection du chemin de	
		La Champagnère	145.000
		-Réfection des places de	
		L'Eglise & Mairie	
JEUNESSE & SCOLARITE	587.278	Voiries urbaines Rues	
		Pasteur, Maurice Ravet,	
		Busson Billault,	
		Landes de la Plée	1.120.000
SPORTS & LOISIRS	115.200	-Aménagement carrefour	
		de La Grand'Ouche	170.000
AFFAIRES SOCIALES	75.300	-Extension éclairage	
		public	155.000
		-Remise en état chemin	
		rural de l'Abbaye	35.000
		-Aménagement aires de	
		jeux (Grignon)	30.000
		-Extension du réseau	
		d'assainissement	68.000
		-Construction de 2 courts	
		de tennis	200.000
T O T A U X	3.455.885		2.788.040

Le Budget Primitif est ainsi équilibré pour un montant total de : 6.243.925,00 F

L'augmentation de la pression fiscale pour 1978 sera d'environ 22 %, compte-tenu de l'importance des travaux à réaliser. Il est bon de souligner qu'en 1977, la pression fiscale pour la Commune a été nulle par l'absence de réalisations importantes que nous sommes aujourd'hui amenés à réaliser.

Michel DROUET

=====

.../...

COMMISSION D'URBANISME
--*-*-*

Les Responsables des diverses Sous-Commissions présentent leurs projets et réalisations pour l'exercice en cours dans leurs lignes principales et prioritaires.

Albert DABOUIS

P. O. S.

Le Plan avec les zonages a été exposé à la Mairie du 6 au 10 mars.

Nous avons eu de nombreuses visites qui ont apporté quelques observations que nous essaierons de satisfaire.

Il est prévu une réunion publique, le mardi 6 juin 1973 à 20 heures, salle verte
--*-*-*

en présence des Responsables de l'Équipement, ensuite il faudra l'approbation du Conseil Municipal.

Marcel RICHARD

ENVIRONNEMENT

En ce qui concerne l'environnement, vous trouverez ci-dessous, le compte-rendu de ce qui a été réalisé et de ce qui est projeté.

REALISATIONS EXECUTEES

- a) - Plantations aux abords de l'école primaire, de la Poste, de la salle omnisports
- b) - Agrandissement de la cour de récréation et aménagement de celle-ci
- c) - Plantations dans la zone s'étendant entre le terrain de foot engazonné et le lotissement du Grignon (cinquantaine d'arbres)

.../...

- d) - Plantations de peupliers le long du petit canal
- e) - Engazonnement de : 13.000 m² (entre le petit canal et la salle omnisports puis entre le Lotissement du Grignon et le terrain de foot)
- f) - Aménagement de l'entrée du Lotissement du Grignon
- g) - Installation de 13 bouches d'eau sur le terrain pour permettre l'arrosage

Les difficultés de ces réalisations résultent dans le fait que le sol dans toute cette zone est exclusivement sableux, nécessitant donc extraction de sable, excavation et apport de terre végétale.

NOS PROJETS FUTURS

Continuer l'aménagement du Bas du Bourg, sans oublier l'ensemble de l'environnement de la Commune.

A moyen terme,

- 1°) - entre le petit canal et la salle omnisports : création pour les petits d'une aire de jeux (côté transfo) ; pour les plus grands : des bowlings, d'un terrain "L'aventure"
- 2°) - Plantations de quelques arbres dans la cour bitumée de récréation.

Toutes ces réalisations nécessitent un investissement non négligeable, elles sont les nôtres, sans faire de psittacisme, sachons les respecter et en profiter.

Si vous avez des suggestions, observations, critiques à formuler, veuillez nous le faire savoir. Merci.

GILs BLIN

VOIRIE

Comme vous l'avez appris par le compte-rendu du Conseil, celui-ci dans sa dernière séance a voté :

- la rénovation complète de la Rue Busson Billault, du Bas du Bourg jusqu'au Château d'eau - de la Rue Pasteur - de la Rue Maurice Ravel et de la Rue de la Champagnère.

Cette rénovation entraînant une refonte complète des écoulements des eaux pluviales, de la pose de trottoirs et de la remise à neuf de la voie, ainsi qu'un tout nouvel éclairage dans le Centre du Bourg.

.../...

- L'installation de feux tricolores à la sortie du Lotissement de La Grand'Ouche et de La Rue de La Champagnère.

Il est certain que cela entraînera pendant 2 ou 3 mois, des ennuis de circulation et de stationnement, mais les habitants de BASSE-GOULAINÉ voudront bien nous en excuser, tout cela tend vers une amélioration.

De plus, dans la réunion d'urbanisme, la Commission a décidé le curage de 12 kilomètres de fossés, curage qui sera fait avant les vacances.

Raymond DAGAN

BATIMENTS COMMUNAUX

La Commission d'Entretien des Bâtiments Communaux est soucieuse de garder en bon état ses bâtiments, dont L'Eglise. En effet, cette dernière présente des dangers quant à la façade Ouest qui nécessite une rénovation urgente, étant donné l'importance des fissures.

D'autre part, le mauvais état de la toiture et de la zinguerie de ce même bâtiment facilite les infiltrations d'eau qui accentuent la détérioration.

Des travaux de cette importance nécessitent l'approbation du Conseil Municipal. Ce dernier approuve le projet et souhaite l'exécution de ces travaux. Pour ce faire, notre Architecte, Monsieur GAUDRONNEAU a tout de suite lancé des appels d'offres. La remise des prix aura lieu le 2 juin - Ouverture des plis à 17 heures - L'Entreprise retenue devra s'organiser car nous souhaitons que les travaux soient terminés pour la fin de l'année.

Eugène ROBERT

=====

COMMISSION JEUNESSE & SCOLARITE
--*-*-*

La 5ème classe MATERNELLE a pu s'ouvrir à la rentrée de février, tout le Conseil Municipal et le personnel enseignant ont exprimé leur satisfaction.

.../...

Samedi 20 mai, nous apprenions les décisions du Conseil Général qui furent relatées dans La Presse ainsi :

"Autre dépense nouvelle : L'inscription d'un crédit" "complémentaire de : 550.000 F, afin de faire bénéficier" "dès à présent la Commune de BASSE-GOULAINÉ d'une opération" "qui figurait sur la liste prioritaire et qui n'avait pu être" "retenue, faute de crédits nécessaires au titre de" "constructions scolaires".

Monsieur le MAIRE le mentionne dans son éditorial, La Municipalité toute entière en a exprimé sa satisfaction.

C'est la conséquence d'un travail profond et sérieux sans éclat outrancier qui porte ses fruits.

Et maintenant !

La partie administrative est au point depuis plusieurs mois, il convient donc de passer à la réalisation.

C'est ainsi que les diverses commissions municipales vont se mettre à l'ouvrage.

* L'Urbanisme, dont le responsable des bâtiments communaux est Mr ROBERT

* Les Finances bien sûr, Mr DROUET et son équipe devront étudier le financement

* L'environnement avec Mr BLIN

Et finalement, l'ensemble du Conseil aidé des techniciens de la scolarité.

Au fil des flashes, nous vous informerons de l'avancée des travaux.

D'autre part, nous avons complété la cour goudronnée du Groupe Scolaire du Grignon par un espace se prêtant davantage aux jeux.

Egalement, il est envisagé l'ouverture d'une 10ème classe, et peut être une 11ème à la rentrée prochaine. D'ores et déjà, les dispositions sont prises pour l'achat du matériel.

Renée CADORET

MUSIQUE

Un cours de batterie et de percussion dirigé par un Professeur Agrégé, pourrait être créé à la rentrée de septembre 1978.

.../...

Pour connaître les besoins, nous allons ouvrir une liste de pré-inscriptions à la Mairie.

Ce cours sera ouvert aux jeunes gens, jeunes filles et adultes.

Il est bien entendu que ce cours est en dehors ou en supplément de ceux donnés aux enfants en âge scolaire.

Renée CADORET

MAISON DE JEUNES

Par suite d'une transmission qui s'était mal établie, notre Maison de Jeunes avait perdu son "souffle".

Et puis, quelques-uns en ont pris conscience, avec notre encouragement, ce Club reprend vie.

Les difficultés dans les maisons de jeunes viennent de points suivants :

1 - Un grand désir d'indépendance, d'où la difficulté de s'inscrire dans un atelier de travail qui les contraindrait à un horaire

2 - La mobilité des Jeunes (service militaire, mariage)

En ce moment, quelques activités fonctionnent bien

- la cuisine, 12 inscrits dont 2 garçons
- la peinture sur soie
- la moto verte
- l'électronique

Nous souhaitons bonne chance à ce nouvel élan et la Commission est à la disposition de ces jeunes pour les soutenir dans leur action.

Renée CADORET

=====

.../...

COMMISSION SPORTS & LOISIRS
--*-*-*

1 - A LOCATIONS & SUBVENTIONS

Monsieur Le MAIRE et Le Conseil Municipal ont accordé aux différentes associations les sommes suivantes :

* ATHLETIC-CLUB DE BASSE-GOULAINA (Tennis + foot + basket)	5.600 F
* ASSOCIATION DES CHASSEURS	2.000 F
* CLUB GOULAINAIS DU CHIEN DE DEFENSE	700 F
* ASSOCIATION CYCLOTOURISME DE BASSE-GOULAINA	300 F
* ASSOCIATION THEATRE & LOISIRS	600 F
* ASSOCIATION SPORTIVE "LA GRILLONNAIS"	800 F
* ASSOCIATION AVENIR CYCLISTE	300 F
* ASSOCIATION ANCIENS ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES	2.200 F

2 - TENNIS

Les appels d'offres pour les deux courts de tennis extérieurs ont été lancés par l'Architecte Communal, Mr GAUDRONNEAU.

Ils seront placés entre le plateau évolutif et le terrain de foot, à l'extrémité du complexe sportif.

3 - CLOTURE DE L'ENSEMBLE SPORTIF

Les travaux devant commencer sous peu, le complexe sportif (salle + terrains) sera clos entièrement.

4 - REMISE DE MATERIEL

Un préfabriqué composé de trois boxes réservés au foot, au tennis, au gardien municipal sera construit au fond du terrain, afin de libérer la partie "bar-buvette" de notre salle communale de sports qui trouvera sa fonction première.

5 - REGLEMENT SUR LE COMPLEXE SPORTIF DU GRIGNON ET SUR LE TERRAIN DES ROULEAUX

Des dégradations importantes ayant été constatées, aucune personne non encadrée n'est autorisée à rentrer sur ces terrains sans l'autorisation de Monsieur Le MAIRE ou du délégué aux Sports. Le Garde-Champêtre ayant eu des instructions formelles, se verra dans l'obligation de les appliquer.

.../...

6 - CONVOCATIONS DES DIFFERENTES ASSOCIATIONS OU SECTIONS SPORTIVES

Pendant le mois de juin, chaque Responsable sera reçu par la Commission, afin

- a) - de nous communiquer les résultats officiels ou amicaux pour information à la population
- b) - un rapport sur les besoins pour l'année à venir sera demandé

Monsieur le MAIRE et Le Délégué aux Sports remercient bien sincèrement toutes les associations qui ont la gentillesse de bien vouloir les inviter à leurs manifestations.

Nous vous rappelons que la permanence de la Commission des Sports a lieu chaque mardi de 17 h 00 à 18 h 30

Robert LETORT

=====

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES
--*-*-*

CENTRE AERE - JUILLET 1978

8 à 12 ans

Comme il vous l'a déjà été précisé, Le Centre Aéré fonctionnera du :

lundi 3 juillet au vendredi 29 juillet, soit 19 jours (pas de fonctionnement le vendredi 14 juillet)

au Groupe Scolaire du Grignon, pour les enfants nés en 1966 - 1967 - 1968 - 1969 et 1970 -

4 à 7 ans

Selon l'enquête effectuée en avril, une majorité de parents a désiré que ce Centre fonctionne la journée complète.

L'Association des Centres Aérés de La Ville de NANTES a accepté la gestion du Centre qui fonctionnera à l'école maternelle publique (accueil - restauration et repos) et au Centre de La Grillonnais (activités manuelles et jeux de plein air) pendant le mois de juillet pour les enfants nés en 1971 - 1972 - 1973 et 1974 (4 ans révolus)

.../...

PARTICIPATION FINANCIERE (identique pour Les deux Centres) :

Le Conseil d'Administration de L'Association des Centres Aérés a été dans l'obligation de modifier le tarif précédemment indiqué :

Par journée

- 12,00 F pour les allocataires de la C.A.F. et M.S.A. et non allocataires mais affiliés au régime général de la sécurité sociale

- 20,00 F pour les non-allocataires et non affiliés au régime général de la sécurité sociale, ainsi que pour les fonctionnaires et agents des collectivités locales.

En cas d'absence, Le remboursement des journées se fait à partir de 2 jours consécutifs et sur présentation d'un certificat médical pour une absence prolongée.

HORAIRE :

Pour les deux Centres : de 9 heures à 17 heures

En ce qui concerne les petits, l'accueil pourra se faire à partir de 8 h 30 à l'école maternelle (seulement pour les enfants dont les mamans travaillent, cette dérogation sera demandée lors de l'inscription)

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions seront prises à la Mairie :

- mardi 6 juin de 16 h à 19 h
- mardi 13 juin de 16 h à 19 h
- vendredi 16 juin de 16 h à 17 h 45

Se munir :

- * N° de sécurité sociale de la personne responsable
- * N° d'assurance scolaire de l'enfant
- * du dernier bulletin d'allocations familiales de la C.A.F. ou M.S.A.
- * note confidentielle délivrée à l'école suite à la visite médicale ou un certificat médical
- * 1 enveloppe timbrée et libellée à l'adresse des parents

Jeanine SILLORAY

.../...

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Madame GARROS, Assistante Sociale récemment nommée sur le secteur, se tient à la disposition des Administrés au Centre Social P.-E. LYNCH :

tous les jeudis de 9 h 30 à 12 h 30

VACCINATIONS

Les séances de vaccinations ont lieu le premier mardi de chaque mois de 14 h à 14 h 30 au Centre Social P.-E. LYNCH (sauf en août)

Nous sommes très surpris de constater le faible nombre de personnes venant à ces séances publiques et insistons pour que vous y veniez plus nombreux.

Jeanine SILLORAY

=====

SECOURISME
--*-*-*

Le 18 janvier dernier, 10 candidats sur 11 obtenaient le diplôme de secourisme du Travail et le Brevet National de la Sécurité Civile.

Depuis ce jour, c'est avec satisfaction que l'Association constate la bonne ambiance et l'étroite collaboration des secouristes aux cours de perfectionnement et aux réunions parfois avec d'autres associations.

Exemples : La visite aux services de sécurité à l'aérodrome de CHATEAU-BOUGON et la visite aux services incendie des Sapeurs Pompiers de NANTES, etc ...

A l'issue de la visite aux Pompiers, un fait a été constaté, c'est l'importance de l'appel, bien fait ou mal fait. Voici donc un conseil que l'on ne saurait trop rappeler à tous.

Comment avertir les secours en cas d'urgence ?

- 1°) - Téléphoner : N° 17 - Police Secours
- N° 18 - Sapeurs Pompiers

.../...

2°) - Indiquer clairement :

Le lieu exact : avec le maximum de précisions avec des repères si possible

La nature de l'accident : routier, nautique, incendie, etc ...
l'ampleur, l'environnement

Le nombre : réel ou approximatif des blessés et leur gravité

3°) - Faire répéter le message pour confirmation d'être bien compris.

Pensez qu'avec de bons renseignements, vous faites gagner un temps très précieux aux équipes spécialisées.

Nous sommes à la disposition de tous, anciens ou futurs secouristes, de renseigner à la Mairie, et nos activités reprendront après les vacances que nous vous souhaitons sans accident.

=====

JARDINS FLEURIS
--*-*-*

Comme les autres années, la Ville de BASSE-GOULAIN s'est inscrite au Concours National des Villes, villages fleuris et des maisons fleuries.

Nous nous adressons à tous ceux qui cultivent l'art de vivre et savent s'entourer avec amour des plus belles parures de la nature, c'est-à-dire, les fleurs.

Donc, soyez tous à vos fourches, rateaux. Soyez ingénieux, fleurissez vos jardins et maisons, après quoi nous vous inviterons à vous inscrire pour le concours.

Un jury composé de personnes spécialisées dans ce domaine notera votre oeuvre.

Dès maintenant, les inscriptions pour participation au Concours des Maisons & Jardins Fleuris sont reçues au Secrétariat de la Mairie.

Renée CADORET

=====

.../...

FETE INTER-SOCIETES
--*-*-*

L'Inter-Sociétés de BASSE-GOULAINNE avec l'appui de toutes les sociétés participantes, organise les feux de la Saint Jean, le

samedi 24 juin 1978 à 20 heures au Bas du Bourg
--*-*-*

L'animation y sera créée par toutes les Sociétés, soit par des jeux ou des attractions.

Vous trouverez sur place, Les sandwichs, galettes et frites nécessaires pour éviter de dîner avant.

Un grand feu cloturera cette soirée.

Réservez-nous celle-ci.

Merci.

=====

MUTUELLE OUVRIERE & PAYSANNE DE BASSE-GOULAINNE
--*-*-*

Les Sociétés de Secours Mutuels de BASSE-GOULAINNE & de HAUTE-GOULAINNE se sont vues l'honneur d'organiser le Congrès Départemental des Sociétés Mutualistes de Loire-Atlantique, le

dimanche 11 juin 1978
--*-*-*

A cette occasion, elles sont heureuses de vous inviter à la cérémonie de dépôt de gerbes au Monument aux Morts au Cimetière de BASSE-GOULAINNE à 12 h et au vin d'honneur qui sera offert après la cérémonie à la salle omnisports.

=====

AVIS DIVERS
--*-*-*

Nous avons le plaisir de vous informer qu'une manifestation sportive de dimension nationale

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SUBAQUATIQUE
--*-*-*

.../...

se déroulera à BASSE-GOULAINNE les 24 & 25 juin 1978 sur le plan d'eau - Face à la Station TOTAL en bordure de la Levée de la Divate

=====

Il est rappelé aux propriétaires d'animaux particulièrement de chiens, que la divagation est strictement interdite sur tout le territoire de la Commune.

Très souvent et principalement la nuit, les détenteurs d'animaux ne surveillent pas suffisamment ceux-ci qui s'échappent et bien souvent causent des dommages aux récoltes, sans parler de l'accident grave toujours possible.

Donc un peu de bonne volonté et de surveillance et de tels points pourraient être évités.

=====

GAZ DE VILLE
--*-*-*

Le Gaz de France procède actuellement à une étude permettant la desserte en Gaz de Ville, des riverains de la Rue Busson Billault et des Landes de la Plée, de la Boulangerie BOUYER au Château d'Eau de l'ancienne gare.

Ceux qui n'auraient pas encore répondu au questionnaire qui leur a été adressé, sont invités à bien vouloir le faire d'urgence.

=====

ECLAIRAGE PUBLIC DU COIN DES ROUCHES
--*-*-*

Les travaux de restructuration du carrefour sont maintenant terminés. La Municipalité a décidé de mettre en place l'éclairage public pour le carrefour ainsi que le C D 119 jusqu'à la limite de SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE.

=====

of 1978 and 1979
the 1978 and 1979
the 1978 and 1979

the 1978 and 1979
the 1978 and 1979
the 1978 and 1979

the 1978 and 1979
the 1978 and 1979
the 1978 and 1979

END OF FILE

the 1978 and 1979
the 1978 and 1979
the 1978 and 1979

the 1978 and 1979
the 1978 and 1979
the 1978 and 1979

the 1978 and 1979
the 1978 and 1979
the 1978 and 1979